

11 mars 1989 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, sur la protection de l'environnement, La Haye samedi 11 mars 1989.

QUESTION.- L'on peut se demander s'il n'y a pas de problème de souveraineté parce qu'il y a déjà des réactions dans les pays du tiers monde pour l'application des règles de protection de l'environnement.

- LE PRESIDENT.- Mais bien entendu, il y a des problèmes de souveraineté mais tout le problème réside précisément dans cette pétition de principe. Nous souhaitons une autorité internationale en matière d'environnement. Nous souhaitons que cette autorité s'inscrive dans le cadre des institutions actuelles, spécialement les Nations unies mais chaque fois que l'on veut avancer, c'est le cas qui se produit à l'intérieur de la Communauté européenne et que nous vivons tous les jours, cela se traduit par une certaine renonciation à une part de souveraineté dans le domaine incriminé par les pays participants. C'est notre souhait mais nous ne faisons pas de notre souhait une injonction, nous n'avons pas dit "nous créons une autorité". Nous disons "nous lutterons pour qu'une autorité soit instituée" dans le cadre des organismes internationaux. Bien entendu, encore un certain nombre de pays éprouveront et éprouvent déjà - chacun d'entre nous éprouve - cette difficulté à renoncer à une part de souveraineté.

- LE PRESIDENT.- J'aurais aimé ajouter quelque chose à la question qui touche au renoncement éventuel, par chaque pays, au bénéfice d'une institution internationale, de ses prérogatives quand il s'agit d'excéder ses propres dispositions nationales au bénéfice d'une organisation mondiale. Je vous dis oui. C'est ce que nous faisons déjà dans le cadre de la Communauté européenne des Douze. Nous avons en somme remis pouvoir à cette Europe là de décider dans de nombreux domaines de l'environnement. C'est d'ailleurs l'un des sujets à l'ordre du jour de cette année 1989. Déjà M. Gonzales, Président en exercice a fait avancer les choses et j'aurai à les reprendre à partir du mois de Juillet. Mais nous devons dire que c'est à la Communauté européenne actuellement, dans le domaine qui lui a été consenti et qui est large notamment les chlorofluorocarbonés, de déterminer les règles auxquelles par définition les Douze se soumettront. Ce que nous avons fait à l'égard de l'Europe, nous sommes naturellement prêts, nous Français, à le faire sur le plan mondial.\